

Les formations en 2023

Audio Formations est un organisme spécialisé dans les techniques audio, vidéo et multimédia pour le web et la musique. Fondé en 2004 par **Bruno de Chénerilles**, compositeur, ingénieur du son et formateur-expert, AF se concentre sur son expertise en proposant les meilleures formations **en ligne** dans ce domaine.

Avec un **accompagnement** renforcé, les parcours sont orientés vers l'**excellence** et une **réussite** pratique, technique et artistique pour confirmer les **compétences** acquises par les apprenants tout au long de leur formation.

Tous ces parcours de formation sont **éligibles** aux différents fonds pour la formation professionnelle continue : **Opcos**, **Pôle Emploi** et pour certaines **CPF** (compte personnel de formation).

Vous pouvez entrer en formation au début de chaque mois, quel que soit le parcours choisi.



Maîtriser la Production Musicale en Home-Studio

De l'équipement du studio aux réalisations audio et midi, un accompagnement complet pour les musiciens amateurs ou professionnels qui souhaitent développer leur production musicale et atteindre un niveau professionnel.

Durée : 120h réparties sur 3 mois - Prises en charge possibles : Pôle Emploi, Opcos
+infos : <https://plansonore.fr/maitriser-votre-production-musicale-en-home-studio/>

NB : une version 100% accessible aux déficients visuels est proposée sur mac et prochainement sous windows : + infos : <https://plansonore.fr/deficients-visuels-maitrisez-production-musicale/>

Maîtriser les Technologies Numériques pour le Musicien Intervenant

Spécialement destinée aux musiciens intervenants en exercice, cette formation leur donne les outils numériques et leurs usages pédagogiques pour renouveler et actualiser leurs compétences dans leurs projets d'interventions musicales.

Durée : 120h réparties sur 4 mois - Prises en charge possibles : Pôle Emploi, Opcos
+infos : <https://plansonore.fr/nouvelles-technologies-enseignement-musical/>

Maîtriser les Technologies Numériques pour l'Enseignement Musical

Spécialement destinée aux enseignants et professeurs de musique, cette formation leur donne les outils numériques et leurs usages pédagogiques pour renouveler et moderniser leur enseignement.

Durée : 60h réparties sur 2 mois - Prises en charge possibles : Pôle Emploi, Opcos
+infos : <https://plansonore.fr/nouvelles-technologies-enseignement-musical/>

Bien Débuter en Réalisation Vidéo

Pour tous ceux qui veulent rapidement et efficacement s'initier à la réalisation vidéo, tout spécialement pour les vidéos web et réseaux sociaux, les vidéos de cours et les pubs vidéo.

Durée : 60h réparties sur 1 ou 2 mois - Prises en charge possibles : Pôle Emploi, Opcos
+infos : <https://plansonore.fr/bien-debuter-en-realisation-video>

Podcast Audio Touch : Réaliser ses podcasts de A à Z

Pour les communicants·es et toutes les personnes désireuses de créer une chaîne de podcasts audio, quelle qu'en soit la thématique.

Durée : 60h réparties sur 1 ou 2 mois - Prises en charge possibles : Pôle Emploi, Opcos
+infos : <https://plansonore.fr/formation-podcast-audio-realiser-diffuser/>

NB : une version 100% accessible aux déficients visuels est proposée sur mac et sous windows et prochainement sur iPad :

+ infos : <https://plansonore.fr/podcast-audio-non-voyants/>

Créer son entreprise de production multimédia ou musicale

Pour les vidéastes, podcasteurs, musiciens ou entrepreneur web désireux de créer leur entreprise de production multimédia ou musicale, capable de proposer aux marques, entreprises culturelles ou de tout secteur de réaliser leurs contenus pour le web.

Durée : 24h réparties sur 1 mois - Prises en charge possibles : CPF, Pôle Emploi, Opcos
+infos : <https://plansonore.fr/creer-entreprise-production-musicale-ou-multimedia/>



Pour tout projet de formation ou pour toute question concernant les contenus, les dates de sessions et les prises en charge, prenez contact avec **Bruno de Chénerilles** par email : contact@audioformations.org

En rendez-vous téléphonique, il répondra à toutes vos questions et vous aidera à constituer votre dossier de demande de prise en charge.